Tome vingt-huitième — N° 5 — Mai 1937

BULLETIN
DE LA
Société d'Histoire Naturelle
de l'Afrique du Nord

SÉANCE DU 8 MAI 1937
à l'Amphithéâtre B de la Faculté des Sciences.

Présidence de M. H. GAUTHIER, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Félicitations. — Le président, au nom de la Société, est heureux d'adresser ses plus vives félicitations à M. le Dr R. MAIRE qui vient de recevoir le titre de docteur *honoris causa* de l'Université d'Athènes.

Admission. — M. Charles AUBIN, 5, rue Becquerel Alger. (*Géologie*).

Présentations. — M. le Dr MEUNIER, Directeur du Service sanitaire maritime, Santé Maritime, Quai nord, Alger, présenté par MM. DIEUZEIDE et SEURAT.

M. le Dr LAQUIÈRE, 51, rue d'Isly, Alger, présenté par MM. H. GAUTHIER et BERRIER.

Communications.

M. SEURAT présente au nom de l'Abbé P. FRÉMY et au sien, une note sur la faune et la flore d'Hammam Serguine, source thermo-minérale de la région de Chellala. M. SEURAT signale également qu'une mouette, capturée à Relizane (Dpt d'Oran) par M. DE VERDELHAN, baguée à Dresde par le Dr. Fr. BASSLER, a été identifiée à *Larus ridibundus* (Mouette rieuse) par la Station ornithologique de Rossiten.

M. le Dr R. MAIRE présente un pied fleuri vivant de *Kalanchoë Faustii* Font-Quer provenant d'une bouture donnée par l'auteur. Ce *Kalanchoë*, la

seule espèce nord-africaine du genre, a été découverte en avril 1935 dans la vallée de l'Oued Ouarkziz dans le territoire d'Ifni par Font-Quer, et retrouvé cette année par MM. Maire, Weiller et Wilczek dans la vallée de l'Oued Noun, dans le protectorat français.

M. Ducellier présente quelques observations sur la naturalisation du *Coronopus didymus* aux environs d'Alger et dépose sur le bureau une note à ce sujet.

M. Feldmann, au nom de Mlle Mazoyer et au sien, signale la découverte de dix espèces d'Algues marines non encore signalées en Afrique du Nord ou en Algérie.

Instruments pédonculés atériformes dans le Capsien inférieur

par le Dr H. MARCHAND.

Exploitée hâtivement par HUGUES et DUPRAT (1) en 1894, étudiée avec beaucoup plus de minutie par le Dr CLERGEAU qui séjourna plusieurs années dans la région (2), la station préhistorique de l'oued Diffel près du poste militaire et du village des Ouled Djellal (territoire de Touggourt, Sahara septentrional) est une des stations les plus riches du Capsien inférieur nord-africain. Située exactement à 1 kilom. 500 au Nord-Est de l'agglomération des Ouled Djellal, peu avant le confluent de l'oued Djedi et de l'oued Diffel, elle se développe sur la rive gauche de ce dernier oued. Ses dimensions approximatives sont 1 kilomètre de longueur pour 500 mètres de largeur moyenne. Sur cette vaste surface à peine ondulée, ayant l'aspect d'un reg pierreux, on rencontre par endroits de légères élévations qui correspondent à d'anciens foyers; en certains points la berge même de l'oued Diffel montre, sur une trentaine de centimètres d'épaisseur, la coupe de ces amas cendreux; mais il serait totalement illusoire de chercher là une stratification quelconque : l'outillage lithique est le même à la surface des foyers comme en profondeur et, somme toute, il ne s'agit que d'une station de surface.

Ainsi délimitée, cette station où gisent encore des milliers d'éclats et d'instruments, est un véritable musée préhistorique et l'on y recueille aisément toute la série lithique que nous allons énumérer.

L'outillage microlithique semble avoir en partie échappé au principal

(1) C. DUPRAT. — Station des Ouled Djellal. *Recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine*, 1894.

(2) Voir l'étude de l'abbé BREUIL d'après les récoltes du Dr. CLERGEAU dans *L'Anthropologie*, T. XLI, 1931 : Œuf d'autruche gravé et peint et autres trouvailles paléolithiques du territoire des Ouled Djellal (Sahara septentrional).

fouilleur, le Dr Clergeau. L'étude de l'abbé Breuil, rédigée au vu de ses récoltes (1), ne fait en effet mention que de quelques rares formes. Avec un peu d'attention, et sans même tamiser, on peut recueillir cependant : 1°) d'innombrables lamelles de 0 m. 02 à 0 m. 04 centimètres de longueur, étroites, non retouchées, et à bords généralement parallèles (lamelles d'usage). 2°) d'assez nombreuses petites lamelles à dos rabattu (0 m. 02 à 0 m. 04 également), le plus souvent terminées en pointes aigues (alènes, etc...). 3°) quelques lames à encoches. 4°) de très rares lamelles à troncature oblique. 5°) des segments de cercles à dos rabattu (ou tranches d'oranges). 6°) des microburins tout à fait typiques du type dit « tardenoisien », mesurant le plus souvent 0 m. 07 centimètres à 0 m. 075 millimètres. 7°) de petits triangles scalènes. Les trapèzes semblent par contre faire défaut; nous n'en avons pas rencontré un seul.

Le gros outillage est représenté tout d'abord par une multitude de grandes lames sans retouches, le plus souvent terminées en pointes aigues, et à un ou deux bords tranchants. Certaines de ces lames peuvent atteindre de 0 m. 11 et 0 m. 12 centimètres de longueur. Ce sont des instruments d'usage à utilisations diverses. Viennent ensuite : 1°) de grandes lames à dos rabattu pouvant atteindre 0 m. 10 à 0 m. 11 centimètres de longueur, et à extrémité souvent incurvée, tant du côté droit que du côté gauche. Ce sont là les « becs de perroquets » qui, pour certains auteurs, ont pu servir à extraire les escargots rétractés par la cuisson dans leurs coquilles. 2°) de nombreux burins qui peuvent être soit des burins d'angle correspondant par exemple aux figures de la planche 3 des « Notes sur le Capsien » du professeur Vaufrey (2), soit, plus rarement, des burins en bec de flûte. 3°) de grands nuclens allongés (0 m. 10 centimètres et plus) taillés en biseau à leur partie inférieure et pouvant être utilisés comme rabots à bois (nucleus-rabots). 4°) toute une série d'élégants grattoirs, les uns courts, les autres allongés (correspondant aux planches 6 et 7 du professeur Vaufrey), d'autres enfin sur bout de lame.

Il faut ajouter à cet ensemble de nombreux fragments d'œufs d'autruche, ni burinés ni décorés cependant, à l'inverse de ce que l'on a pu trouver dans cette région.

Pareille nomenclature ne peut laisser aucun doute sur l'âge de la station. Il s'agit indubitablement du Capsien inférieur le plus typique et le plus complet. C'est ainsi que tous les instruments énumérés dans la récente et si remarquable mise au point du professeur Vaufrey, à laquelle nous avons fait allusion (3) figurent à l'oued Diffel. Pareil ensemble est le plus représentatif qui soit.

(1) Loc. cit.
(2) R. Vaufrey. — Notes sur le Capsien. *L'Anthropologie*, T. XLIII, 1933.
(3) Loc. cit.

⁂

Où notre étonnement fut grand, ce fut de recevoir cependant un jour du lieutenant Tisné, du poste des Ouled Djellal (par l'intermédiaire du capitaine Thiriet de Touggourt) deux pointes pédonculées atériformes — retouchées sur une seulement de leurs faces — et recueillies, nous disait-on, sur cette station de l'oued Diffel. Telle est la pointe figurée en (a) de la planche accompagnant ce travail, A, B, C étant des pointes atériennes classiques figurées pour comparaison.

S'agissait-il d'un apport accidentel ? La station de l'oued Diffel était-elle à la fois au contraire moustéro-atérienne — et capsienne inférieure, — hypothèse tout à fait plausible pour une station de surface ?

La forme un peu fruste, un peu rustique de ces pointes supposées atériennes nous ayant mis en éveil, nous avons tenu à revenir aux Ouled Djellal et voici quelles ont été nos observations.

Tout d'abord la station est une station nettement et franchement *homogène*. Des stations moustériennes archaïques, atériennes pures, existent à quelques kilomètres de là le long de l'oued Djedi, en amont ou en aval, mais la station de l'oued Diffel ne renferme aucun mélange d'industrie ; on n'y trouve notamment ni moustérien ni néolithique.

Les pointes pédonculées du lieutenant Tisné avaient-elles donc été apportées ?

Pareille hypothèse doit être éliminée à coup sur. L'oued Diffel n'est plus actuellement qu'un souvenir ; plus rien ne coule dans cet oued fossile et il faut aller chercher l'eau à 2 ou 3 mètres de profondeur au-dessous du lit théorique actuel. Ce lit est peu profond d'ailleurs et il semble tout à fait invraisemblable que, même aux époques plus humides qui ont vu le développement des populations capsiennes, des crues d'un oued aussi minuscule aient pu aller inonder la surface entière de la station préhistorique. D'autre part les pointes qui nous occupent n'ont pas du tout le caractère de pièces roulées ; leurs arêtes sont vives, leurs bords parfaitement tranchants. Enfin elles sont exactement du même matériel (silex blanc ou brun chocolat) que les autres pièces capsiennes de la station. Admettre un apport par des populations préhistoriques en déplacement, ou par des chasseurs actuels, est une explication quelquefois donnée dans des cas particulièrement embarassants, mais c'est à notre avis une « explication de paresse » ; c'est chercher à éluder la difficulté et vouloir se dispenser de nouvelles recherches. De fait une journée de travail sur la station devait nous amener à la découverte de tout un lot de pointes pédonculées tres spéciales et nous donner la clef du problème.

Les pointes atériformes recueillies dans cette journée forment un total

de 6. Ce sont celles figurées en (b), (c) etc (g) de la planche. Au total donc 7 pièces pour des milliers éparses encore sur la station. Sept pièces ainsi isolées ne peuvent constituer à elles 7 une station atérienne !

Examinons d'autre part ces instruments dans l'ordre où nous les avons groupés. Nous constatons que le pédoncule des deux premiers (a, b) est fort net et bien retouché. Les deux suivants (c, d) ont un pédoncule également bien apparent mais déja un peu moins net. De plus il est peu retouché et les retouches sont plus grossières que précédemment. En (e) le pédoncule, quoiqu'existant encore, tend de plus en plus à faire corps avec le reste de l'instrument. Enfin les pièces (f, g) ont des ébauches de pédoncules plutôt que des pédoncules vrais. Sans doute l'éclat de débitage s'est-il naturellement présenté au cours de la taille avec cette ébauche et s'est-on contenté de l'aménager par quelques rares retouches. On saisit là en somme une évolution rétrograde du péroncule qui semble de moins en moins intéresser le tailleur de silex et qui prend une forme de plus en plus négligée. Toutes ces pièces cependant peuvent être dites « atériformes » et portent la signature de l'Atérien en ce sens qu'elles sont ouvragées sur une seule face, la face inférieure étant représentée par une surface plane qui est le plan de frappe de l'éclat de débitage. Une seule pièce, — marquant la transition avec les techniques néolitiques — fait exception à cette règle: c'est la pièce (b) qui est taillée sur les deux faces, et à éclats relativement grands. Nous avons fait reproduire la face inférieure de cette pièce en (b'), et, — pour justification — la face inférieure des pièces (a) et (e) en (a'), et en (e'). On peut y voir très nettement le plan de frappe et le bulbe de percussion.

De cette étude il résulte donc en définitive que, dans une station du *Capsien inférieur tout à fait typique* et reconnu par nous d'autre part *tout à fait homogène*, on rencontre sporadiquement quelques instruments pédonculés de type atériforme plus ou moins dégénéré. Ces pièces ne présentant aucunement le caractère de pièces roulées, mais au contraire toutes les caractéristiques d'une évolution rétrograde à partir des belles pièces atériennes, force est donc d'admettre que l'on a continué à fabriquer à l'époque capsienne inférieure des pièces de technique et *de tradition atérienne*, puis qu'on a finalement abandonné ces techniques. C'est là une notion qu'il importera désormais de ne pas perdre de vue et qui peut expliquer l'embarras dans lequel se sont trouvés et se trouvent encore des chercheurs trouvant dans des stations, par ailleurs assez mal caractérisées par leur outillage, des pointes atériformes. De pareilles stations sont très vraisemblablement des stations capsiennes, et nous en connaissons quelques autres que celle de l'oued Diffel, — beaucoup moins typiques cependant — dans la région des Ouled Djellal.

Faisons remarquer d'ailleurs en terminant que M. Pallary a publié

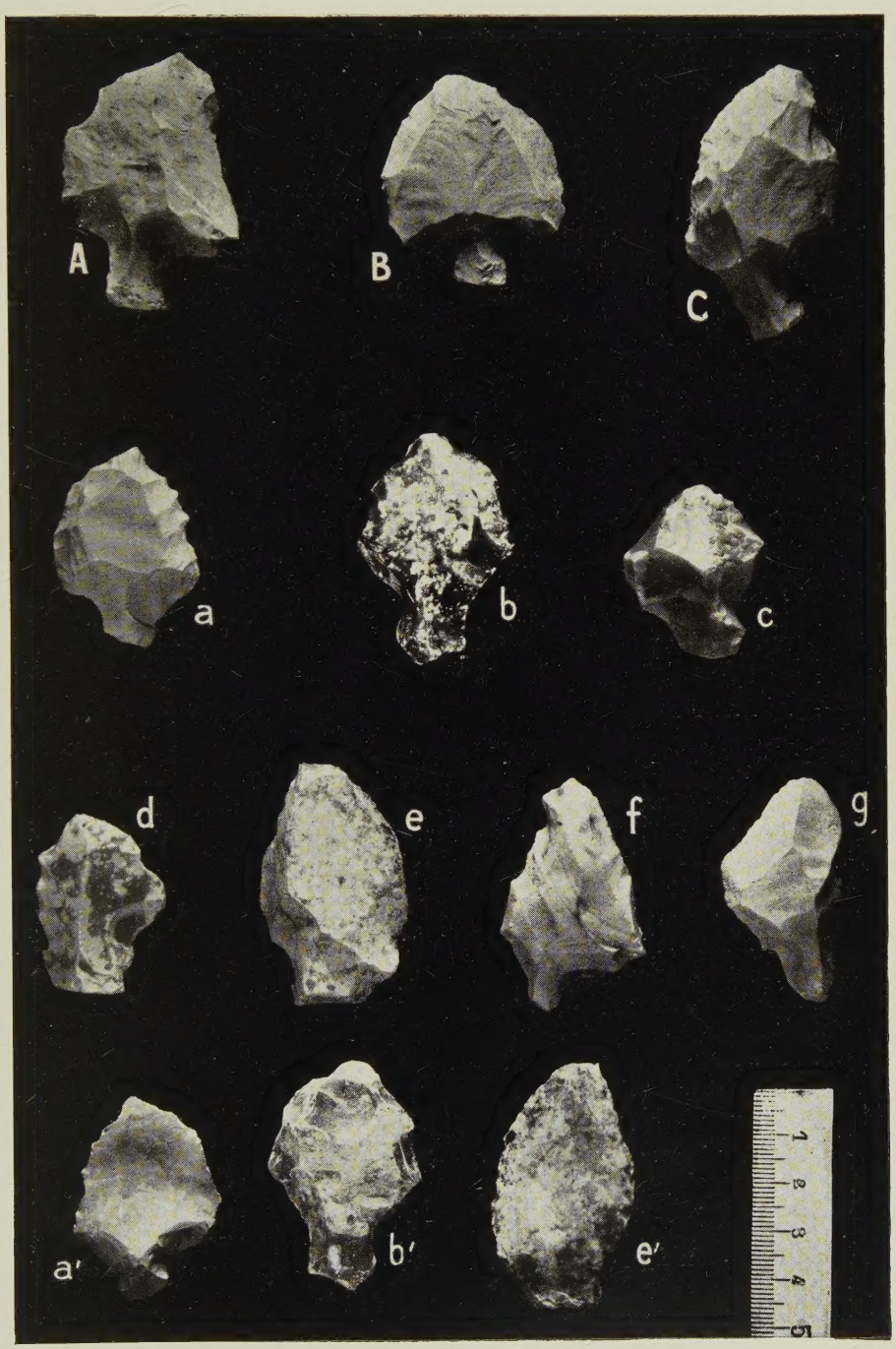

Instruments pedonculés atériformes du Capsien inférieur.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bulletin-de-la-societe-histoire-naturelle-de-afrique-du-nord_1937-05_28_5

récemment (1) de la station Ibéro-maurusienne (= Capsien supérieur) dite « abri Alain » près Oran, deux pointes pédonculées et à une seule face ouvragée qui ne sont autres que des pointes atériformes. Il semble donc que, peu ou prou, la pointe de technique atérienne, plus ou moins dégénérée, plus ou moins fruste et plus moins rustique, a persisté à travers toute l'époque Capsienne, au moins jusqu'au Capsien supérieur.

(1) L'abri Alain, près d'Oran. *Mémoires de l'Institut de Paléontologie humaine*, T. XII.

Sur la Faune et la Flore de la Source thermale Hammam Serguine

Par L. G. Seurat et l'Abbé P. Frémy.

La source thermale, sulfureuse, d'Hammam Serguine, située à une vingtaine de kilomètres au Nord-Est du village de Chellala-Reibell (Hauts plateaux de la province d'Alger) au pied du Djebel Daoura, alimente des thermes fréquentés par les Indigènes; l'eau de la source est à une température de 44° C.; elle s'écoule par une rigole, sa température étant de 38° à la sortie.

La faune de cette rigole est extrêmement pauvre, représentée à peu près uniquement par des larves de *Stratiomyia;* on y observe quelques rares Grenouilles et Clemmydes; le *Melanopsis laevigata* Lamk. se rencontre à l'état subfossile dans le sable des rives, aucun Mollusque vivant n'habitant le ruisselet thermal.

La population végétale de la source se compose uniquement de Cyanophycées appartenant toutes au genre *Oscillatoria :*

Oscillatoria amphibia Ag. — Trichomes épais de 2-2.5 μ, articles plus longs que larges.

Oscillatoria angustissima W. et G. S. West. — Trichomes très minces, ayant moins de 1 μ d'épaisseur, articles plus longs que larges, cloisons très difficilement visibles, contenu cellulaire homogène.

Oscillatoria animalis Ag. — Trichomes épais de 3.5 μ, articles un peu moins longs, apex des trichomes atténué-acuminé.

Oscillatoria Cortiana Menegh. — Trichomes d'un beau bleu, épais

de 5.5-6.5. μ, légèrement rétrécis aux articulations, longuement et insensiblement atténués vers leur sommet; articles un peu plus longs que larges, les apicaux beaucoup plus allongés.

Oscillatoria Grunowiana Gom. — Trichomes épais de 4 μ à peine, rétrécis aux articulations, articles courts.

Oscillatoria terebriformis Ag. — Trichomes légèrement spiralés, épais de 4.5 μ en moyenne, non rétrécis aux articulations, presque décolorés; articles un peu moins longs que larges.

Oscillatoria amphibia se trouve aussi souvent dans les eaux froides que dans les eaux thermales, les cinq autres espèces ci-dessus mentionnées ne vivent guère que dans ces dernières.

Oscillatoria angustissima, non signalé jusqu'à ce jour en Algérie, est connu de l'Hammam es-Sahline, sources thermales sulfureuses qui sourdent sur la rive gauche de l'oued Hatob (Tunisie centrale, octobre 1931); les autres espèces ont déjà été rencontrées en plusieurs points de l'Afrique du Nord (1).

---

(1) Les sources d'Hammam es-Sahline, dont la température est de 36° C., dégagent au moment où elles sourdent une forte quantité d'hydrogène sulfuré; elles contiennent également du soufre libre (40 milligrammes par litre). Elles sont peuplées d'une riche végétation de Myxophycées, étudiées par l'un de nous : *Oscillatoria amphibia*, abondant, O. *angustissima*, peu abondant, O. *chalybea* Mertens, rare, *Aphanocapsa thermalis* Brüg., peu abondant (Abbé P. Frémy, 1932).

Observations sur *Coronopu didymus* (L.) Smith

Plante adventice dans l'Afrique du Nord

par L. Ducellier.

Le *Coronopus didymus* (*Lepidium didymum* L., *Senebiera pinnatifida* D.C., *S. didyma* Pers.), plante américaine naturalisée en Europe, en Afrique du Sud, en Australie,... se propage également ça et là dans l'Afrique du Nord, de la région de Rabat à celle de Tunis. On l'observe plus particulièrement sur le littoral, dans les terrains incultes plutôt silicieux, un peu humides pendant l'hiver et frais au printemps; les petites dépressions où s'assemblent momentanéement les eaux de ruissellement, par exemple, paraissent ici très favorables à sa multiplication.

Le *Coronopus didymus* est indiqué dans la « *Flore de l'Algérie* », app. 11, 1888-90, comme signalé en Tunisie et au Maroc par le Dr Cosson, qui mentionne dans son ouvrage qu'il vient d'être trouvé près d'Oran par le Dr Clary (Mers El Kébir).

Bonnet et Barratte (1896) citent pour la Tunisie, la station du « Battan » (el-Batan), près de Tebourba (Wira, 1883), à 35 kilomètres environ à l'ouest de Tunis, dans la vallée de la Médjerda; ces auteurs ajoutent « très probablement introduit, n'a pas été retrouvé en Tunisie depuis cette époque. »

« Maroc, Péninsule Ibérique, France, Italie, Egypte. »

En 1902, Battandier et Trabut, dans leur « *Flore analytique et synoptique* », n'indiquent plus cette plante qu'en Tunisie.

Dans le département d'Alger, le *Coronopus didymus*, fut trouvé en 1911 à Hussein-Dey, à droite et à gauche de l'embouchure de l'Oued-Knis et dans les fossés de la voie ferrée d'Alger à Constantine, près d'entrepôts de matières diverses : ciment, chaux, liège, peaux, laines, chiffons, céréales,... Il est possible que cette crucifère ait été introduite avec l'une de ces matières, les ciments par exemple, importés de divers ports de la Métropole.

Depuis 1911 nous avons observé cette plante plus près d'Alger, au voisinage de la voie ferrée, dans les lieux incultes, les fossés, à l'entrée nord du Jardin d'Essai notamment, où elle était commune encore cette année avant le nettoyage de la voie des C.F.R.A. M. le Dr R. Maire l'avait

déjà observée en 1920 à cet endroit. On la rencontre aussi dans le nouveau port en assez grande abondance par endroit, sur les apports de terre effectués à l'Est, à la hauteur du Jardin d'Essai. Elle s'y trouve parfois avec *Coronopus procumbens* Gilib. et avec un assez grand nombre de plantes spontanées, comme *Spergularia rubra* Pers., et quelques végétaux adventices parmi lesquels nous citerons :

Datura Stramonium L.,
D. Metel L.,
Hyosciamus niger L.,
Nicotiana glauca Graham,
Ricinus communis L.,

qui apparaissent fréquemment sur les décombres à Alger. On rencontre encore dans ces lieux d'autres plantes adventices, telles que :

Oxalis cernua Thun. et sa var. *pleniflora* Lowes, var. *microphylla* Battandier ;

Oxalis compressa Jacq ;

Glaucium corniculatum (L.) Curt., qui se trouve plutôt dans les moissons de l'intérieur.

Chenopodium ambrosioides L.,

ainsi que de nombreuses variétés exotiques pour la plupart, des espèces de céréales ci-après :

Blés tendres barbus et sans barbes, à épi blanc ou rouge (*Triticum vulgare* Host) ;

Blés durs à épi glabre ou velu (*Triticum durum* Desf.);

Orges à deux rangs et orge à épi carré (*Hordeum distichum* L. et *H. tetrastichum* Korn.) ; les deux variétés observées dans l'endroit indiqué ci-dessus ne sont pas cultivées en Algérie ;

Avoines cultvées et avoines d'Algérie (*Avena sativa*, L. *Av. algeriensis*, L. Trabut);

Seigle (*Secale cereale* L.) ;

Alpiste des Canaries (*Phalaris canariensis*, L.)...

Nous devons ajouter que *Coronopus didymus* se trouve actuellement dans la ville d'Alger aux environs des Halles centrales (ancien abattoir), notamment dans une rue privée, non pavée et sans trottoirs, parallèle à la rue de la Somme, aboutissant au Boulevard Thiers près de la rue M. Barrès; Il se trouve là au pied des murs et du côté ouest. Il se rencontre encore dans ces lieux près de la voie ferrée et ça et là jusqu'à la gare de l'Agha et même au delà, au passage à niveau situé près du Fort Bab-Azoun (entrée du boulevard Laferrière). Il est donc assez répandu en Alger et il doit, pour cette raison, se trouver dans d'autres ports de l'Algérie.

A Hussein-Dey, où il a été récolté en 1919 par Battandier, nous l'avons noté il y a quelques jours, dans la gare près de la passerelle no-

tamment où il est assez abondant et sur les bords de la route moutonnière jusqu'au delà du cimetière et du stand, au nord et au sud de ce dernier établissement, souvent au pied des murailles du côté nord principalement.

Les divers peuplements de *Coronopus didymus* observés à l'est d'Alger constituent à ce jour une station sensiblement parallèle à la voie ferrée s'étendant sur environ 7 kilomètres d'Alger à Nouvel-Ambert.

A. Thellung pense qu'il faut considérer le *C. didymus* comme originaire de l'Amérique du Sud, il est naturalisé dans l'Amérique centrale et septentrionale « parce que c'est là qu'on rencontre des formes voisines ou des variétés de notre espèce (par exemple le *Senebiera pectinata* D.C.) tandis que dans le reste de son aire géographique elle paraît isolée et très peu variable (Von Muschler, R. « *Die Gattung Coronopus* (L.) Geartn. », in Engler's Bot. Jahrb, XLI, 3, 1903, pp. 135-138... » (voir l'histoire de l'introduction de cette crucifère en France : Lamic, Recherches sur les plantes naturalisées dans le Sud Ouest de la France, 1885, pp. 27-30).

Nous n'avons pas contaté la présence à Alger de ces formes voisines et variétés dans les divers endroits où l'on observe cette crucifère, assez facile à distinguer par sa coloration vert jaunâtre qui tranche par sa netteté sur le vert pâle ou blanchâtre, de la pelouse irrégulière que constituent ici à ce moment de l'année (mai) les diverses plantes gazonnantes, des graminées souvent, dont la maturité est plus ou moins avancée.

BIBLIOGRAPHIE

E. Cosson. — *Compendium florae atlanticae.* Vol. 11, Paris, 1883, 87.

Battandier et Trabut. — *Flore de l'Algérie,* Alger, 1888-90; 1902.

E. Bonnet et G. Baratte. — *Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Tunisie,* Paris, 1896.

L. Ducellier. — *Etude phytogéographique des dunes de la baie d'Alger.* Rev. Gén. de Botanique, Lille, 1911.

A. Thellung. — *La flore adventice de Montpellier,* Cherbourg, 1911-1912.

E. Jahandiez et Dr R. Maire. — *Catalogue des Plantes du Maroc,* Alger, 1931-1934.

Additions à la Flore des Algues marines de l'Algérie

par Geneviève Mazoyer et Jean Feldmann.

Au cours d'excursions algologiques aux environs d'Alger, nous avons eu l'occasion d'observer un certain nombre d'algues marines dont l'existence n'avait pas encore été signalée en Afrique du Nord ou en Algérie.

Dans cette note nous énumérerons ces espèces, au nombre de dix (deux Phéophycées et huit Rhodophycées). L'un de nous se réservant de revenir ultérieurement sur les caractères morphologiques de quelques-unes d'entre elles.

Phéophycées

1. — **Ectocarpus elegans** Thuret. — Nous avons dragué, le 7 avril 1937, par 10 m, devant l'Amirauté une petite touffe de cette algue pourvue de sporanges pluriloculaires.

Notre échantillon correspond très bien à la description et à la figure originale de cette algue décrite par Thuret de Cherbourg (*in* A. Le Jolis, Liste des Algues marines de Cherbourg, p. 77, Pl. II, fig. 1, 2, Cherbourg, 1864.) Dans la Méditerranée, cette espèce n'a été signalée qu'à Marseille, mais elle n'est peut-être pas distincte de l'*Ectocarpus Sandrianus* Zanardini décrit antérieurement de l'Adriatique. Elle est nouvelle pour l'Afrique du Nord.

2. — **Ectocarpus criniger** Kuckuck. — Cette intéressante espèce, décrite par Kuckuck de la Baltique, se distingue facilement des autres espèces *d'Ectocarpus* par ses vrais poils incolores à croissance basilaire. Nous l'avons observé en petite quantité sur des feuilles de *Cymodocea nodosa* (Ucria) Aschers. récoltées le 14 février 1937 à Surcouf. Sur ces feuilles il était associé aux espèces suivantes : *Goniotrichium Alsidii* (Zanard.) Howe, *Erythrotrichia carnea* (Dillw.) J. Ag. *Acrochaetium virgatulum* (Harv.) J. Ag, *Chondria* sp. *Ceramium* sp. *Cladophora* sp. ainsi qu'à de nombreuses Diatomées.

Outre la Baltique, l'*Ectocarpus criniger* n'est connu que de deux localités méditerranéennes: Banyuls (Sauvageau) et Naples (Oltmanns). Nouveau pour l'Afrique du Nord.

Rhodophycées.

3. - **Erythrotrichia Bertholdi** Batters. — Cette espèce a été découverte à Naples par Berthold qui l'a signalée sous le nom d'*E. ciliaris*. Batters a montré que la plante de Berthold, observée par lui sur des feuilles de Zostères des îles Scilly, différait du véritable *E. ciliaris* Carmichael par l'absence d'un disque basal monostromatique qui caractérise cette espèce.

L'*E. Bertholdi* se distingue facilement de toutes les espèces du genre par ses frondes fixées par une cellule basale unique, non ramifiées et formées de cellules disposées radialement comme celles d'un *Bangia.*

Nous l'avons observé sur des feuilles de *Posidonia oceanica* (L.) Delile récoltées le 20 décembre 1936 au Lido (Fort-de-l'Eau). Il était associé aux espèces suivantes: *Ascocyclus orbicularis* (J. Ag.) Magnus, *Giraudya sphacelarioides* Derbès et Solier, *Acrochaetium Daviesii* (Dillw.) Nägeli et *Acrochaetium secundatum* (Lyngb.) Nägeli.

L'*Erythrotrichia Bertholdi* est connu de l'Atlantique, des côtes d'Angleterre, de France et de Portugal. Il est nouveau pour l'Afrique du Nord.

L'Algue signalée sous ce nom par Kylin à Friday Harbor (Wash.) sur la côte pacifique de l'Amérique du Nord, est, à en juger par les figures publiées, différente de la nôtre et appartient vraisemblablement à une autre espèce.

4. — **Bonnemaisonia clavata** (Schousboe) Hamel. — Nous avons dragué par 10 m. devant l'Amirauté le 7 avril 1937, de beaux échantillons de cette espèce dont on ne connaît que les individus mâles et qui se distingue du *Bonnemaisonia asparagoides* (Woodw.) C. Ag. par sa dioïcité et ses volumineuses anthéridies. Sur les côtes nord-africaines, cette algue n'avait été jusqu'ici observée qu'à Tanger par Schousboe. Elle est vraisemblablement assez commune, en profondeur, en Méditerranée.

5. — **Chylocladia reflexa** (Chauvin) Lenormand (*Gastroclonium reflexum* (Chauv.) Kützing. — Nous en avons observé de beaux échantillons à Tipasa, le 21 février 1937. Nos échantillons étaient fertiles (octosporanges, anthéridies, cystocarpes). Cette espèce, assez rare en Méditerranée n'avait pas encore été signalée en Afrique du Nord.

6. — **Polysiphonia variegata** (Ag.) Zanardini. — Abondant en mars et avril dans le port d'Alger. Espèce assez répandue en Méditerranée, mais non encore signalée jusqu'ici sur les côtes nord-africaines. Existe également en Tunisie, à Bizerte (Hamel !) et à la Goulette (Feldmann !).

7. — **Polysiphonia funebris** De Notaris. — Nous avons observé une petite touffe de cette rarissime espèce, qui n'était connue jusqu'ici que du Golfe de Gênes, dans le port d'Alger, le long de la jetée de l'Agha, le 16

mars 1937. Nos échantillons correspondent parfaitement aux figures de Kützing (*Tabulae Phycologicae*, t. XIV, tab. 35, a-c); ils sont stériles et dépourvus de trichoblastes.

8. — **Compsothamnion thuyoides** (Smith) Nägeli. — Une petite touffe, draguée par 10 m. devant l'Amirauté le 7 avril 1937. En Afrique du Nord, cette espèce n'était signalée que sur les côtes marocaines.

9. — **Antithamnion elegans** Berthold. — Cette espèce découverte par Berthold à Naples n'avait été décrite, par son auteur, que d'une manière trop sommaire. Ultérieurement Funk (1) en a publié une figure d'après une préparation de Berthold. Malheureusement cette figure est insuffisante pour se faire une bonne idée de l'espèce. D'après cette figure, Ollivier (2) a supposé qu'il s'agissait de l'*Antithamnionella sarniensis* Lyle. Plus récemment, F. Börgesen (3) rapporta à l'*Antithamnion elegans* un petit *Antithamnion* qu'il avait découvert aux Canaries sur le *Gelidium corneum* Lamour. et qui présente la même disposition des cellules glandulaires (bromuques) que l'algue de Berthold.

La plante de Börgesen est certainement différente de l'*Antithamnionella sarniensis* Lyle mais il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agit bien de celle observée par Berthold.

Nous avons rencontré dans le port d'Alger, le long de la jetée de l'Agha, fin février 1937, un petit *Antithamnion* formant sur le *Gelidium latifolium* (Turn.) Born. et Thur. un gazon ras et pourpre qui correspond bien à la description détaillée et aux figures publiées par Börgesen de l'*Antithamnion elegans* des Canaries

Les ramules sont verticillées par 4 et parfois même par 5. Les tétrasporanges sont généralement cruciés mais certains nous ont paru à division tétraédrique comme ceux des *Antithamnionella.*

Ce caractère ne serait donc pas suffisant pour distinguer les genres *Antithamnion* et *Antithamnionella.*

Nous avons retrouvé également cette espèce, au début d'avril sur les rochers de l'Amirauté, épiphyte sur le *Corallina mediterranea* Aresch.

10. — **Antithamnion tenuissimum** (Hauck) Schiffner (*A. cruciatum f. tenuissima* Hauck; *Callithamnion cladodermum* Hauck non Zanardini).

---

(1) Funk, G. — Ueber einige Ceramiaceen aus dem Gof von Neapel. *Beithefte z. Bot. Centralbl.* 1922, Abt II, p. 241, pl. V, fig. 17.

(2) Ollivier, G. — Etude de la Flore marine de la Côte d'Azur. *Ann. Inst. Oceanogr. Nouv. ser.* t. VII, fasc. III, 1929, p. 159,

(3) Boergesen, F. — Marine Algae from the Canary Islands III Rhodophyceae, part III Ceramiales. *Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Biol. Meddel.* IX, 1, 1930, p. 56-60, fig. 21-23

Nous avons observé cette algue, fin avril 1937, sur un bloc de rocher, récolté le 21 février 1937 à Tipasa, couvert de nombreuses petites algues qui ont continué leur développement au Laboratoire. Nos échantillons sont fertiles (anthéridies). Cette algue assez rare dans la Méditerranée et l'Adriatique où elle n'a été signalée que dans quelques localités, est nouvelle pour l'Afrique du Nord.

Plecotus auritus saharae Laurent, 1936, n'est autre que *Otonycteris hemprichii* Peters, 1859.

par H. Heim de Balsac

Dans une note récente (1), M. le Dr P. Laurent semble, en nous citant, conclure à une erreur de notre part. En raison de ce fait, nous nous voyons obligé de publier la présente note rectificative :

Dans notre mémoire : « *Biogéographie des Mammifères et des Oiseaux de l'Afrique du Nord* », nous avons compté pour la faune nord-africaine un Cheiroptère (Oreillard) sous le nom de *Plecotus auritus christiei* Gray (2). P. Laurent considère l'Oreillard comme assez rare en Afrique du Nord, comme absent de nombreuses régions, de la Tunisie notamment, et il ne relève — d'ailleurs dubitativement — qu'une seule observation de Loche (Blidah). D'autre part, il n'admet pas la validité de la forme *christiei* que nous avions acceptée. En ce qui concerne les captures d'Oreillard en Afrique du Nord, nous ferons remarquer que P. Laurent a omis de citer deux captures bien authentiques en tant que détermination et provenance: d'une part le spécimen recueilli par Rothschild et Hartert à Oumache près Biskra (3); d'autre part un spécimen capturé à Douirat (Tunisie), par un collecteur d'Anderson (4). Ces captures à elles seules justifient la mention de l'espèce pour l'Afrique du Nord française, telle que nous l'avons faite. Les considé-

---

(1) « Une forme saharienne du Genre *Plecotus* », *Bull. Sté Hist. Nat. Afr. du Nord*, décembre 1936, p. 408.

(2) Gray a dédié cette forme au Dr Christie et l'orthographie «*christii* ».

(3) O. Thomas, Ernst Hartert's Expedition to the Central Western Sahara, Mammals, *Nov. Zoologicae*, Vol. XX, Feb. 1913, p. 28.

(4) Anderson et Winton (de), Zoology of Egypt, Mammalia, 1902, p. 115.

rations de LAURENT quant à la rareté de l'espèce et à sa répartition ne peuvent avoir qu'une valeur très relative. Dans l'état actuel des prospections mammalogiques en Afrique du Nord, nous ne pouvons nous faire qu'une idée très approximative de la répartition et de la densité des Cheiroptères *solitaires*, tels les *Plecotus*, de capture toujours difficile et forfuite.

En ce qui concerne la validité de la forme *christiei*, P. LAURENT la rejette en s'appuyant sur l'opinion déjà ancienne de DOBSON (1), tout en reconnaissant que certains *Plecotus* « recueillis dans les régions méditerranéennes » (2) ont « une teinte plus pâle » que les sujets normaux d'Europe. C'est là, en effet, un des caractères de la forme *christiei* et à lui seul il justifierait la validité de cette sous-espèce. Mais il y a plus : les Oreillards de Basse-Egypte ainsi que le spécimen algérien capturé à Oumache (v. plus haut) ont des bulles tympaniques plus développées (3) que celles des spécimens typiques européens. Nous avons signalé expressément ce caractère dans le chapitre de notre mémoire consacré aux « Bulles tympaniques des Mammifères sahariens » (l. c. p. 377). En raison de ce fait certains pourraient même considérer la forme *christiei* comme une espèce autonome, ainsi que le faisait O. THOMAS. A notre avis ce serait là une exagération, mais il n'en reste pas moins vrai que la forme *christiei*, caractérisée à la fois par sa faible pigmentation et une certaine hypertrophie des bulles, mérite d'être considérée comme une race géographique parfaitement valable. Quant aux *Plecotus auritus L.*, signalés de Lybie par O. DE BEAUX (4) et auxquels P. LAURENT fait allusion, il est nécessaire d'en préciser l'identité. DE BEAUX nomme ces Oreillards *Plecotus auritus* L., sans s'inquiéter de savoir à quelle race ils appartiennent ; toutefois il remarque la teinte claire de leur face supérieure. A notre avis, et après examen de ces spécimens au Musée de Gênes en 1931, il s'agit bien de la sous-espèce *christiei ;* ainsi s'établit la continuité de la distribution de cette sous-espèce depuis la Basse-Egypte jusqu'à l'Afrique du Nord française.

L'appréciation de P. LAURENT quant à la non validité de la forme *christiei* constitue une erreur, mais une erreur d'importance secondaire. Par contre la détermination qu'il applique au Cheiroptère recueilli en 1922 à El-Goléa, et qui constitue le fond même de son étude, est parfai-

---

(1) *Catalogue of Chiroptera in British Museum*, 1878.

(2) La forme *christiei*, décrite de Basse-Egypte, n'a été signalée que dans le Nord de l'Afrique.

(3) Nov. Zool., XX, p. 28 et O. THOMAS, On Mammals from the Provinces of Kan-Su and Sze-Chwan, western China, *P.Z.S.*, I, 1911, p. 160.

(4) Risultati Zoologoci della Missione, etc... par l'esplorazime dell'oasi di Giarabub (1926-27) ; Mammiferi, *Ann. Mus. Civ. Storia Natur. di Genova*, vol. LIII, 8 nov. 1928, p. 42.

tement inadmissible. P. Laurent considère en effet ce Cheiroptère comme une sous-espèce inédite de *Plecotus auritus*. Or, il s'agit manifestement de : *Otonycteris hemprichii*, genre et espèce décrits par Peters depuis près de 80 ans ! (1). Le genre monospécifique *Otonycteris* est remarquable, tant par ses caractères morphologiques que par sa localisation à la zone désertique qui s'étend du Sahara à l'Inde. C'est à peu près le seul Genre de Cheiroptère qui soit propre au milieu désertique. L'espèce *O. hemprichii* est fort rare dans les collections. Du Sahara français on ne connaissait jusqu'ici que trois spécimens : deux d'entre eux ont été capturés par Lataste dans des chambres d'habitation de l'Oasis d'Ouargla (spécimens en alcool conservés au British Museum et au Musée de Gênes). Le troisième a été recueilli par A. Kœnig dans une fissure de la butte-témoin qui s'élève non loin d'Ouargla et qui est connue sous le nom de «Gara Krima» ; ce spécimen est passé quelque peu inaperçu car sa capture a été mentionnée d'un simple mot (p. 82) dans un récit de voyage édité séparément (2) et fatalement peu répandu ; il est monté (d'une façon d'ailleurs assez défectueuse) au Musée Kœnig à Bonn où nous avons pu l'examiner. Le spécimen d'El-Goléa qui fait l'objet de la note de Laurent est donc le quatrième recueilli dans le Sahara français et il révèle une localité inédite encore qu'assez rapprochée d'Ouargla.

En Egypte, d'où provient le type collecté par Hemprich et Ehrenberg, on a rencontré *Otonycteris* en quelques points : Oasis de Siwah, Ouest d'Alexandrie, Wadi-Halfa et Aburwash (Prov. de Giseh) [Anderson, de Winton, Flower].

Dans la zone désertique de l'Asie antérieure, *Otonycteris hemprichii* a été retrouvé dans le Golfe persique (Fao) et à Gilgit (Cachemire). Il s'agit, semble-t-il, pour cette dernière région géographique, d'une forme spéciale : *O. petersi* Anders, et de Winton, légèrement différente de celle du Sahara septentrional, sans toutefois constituer, à notre avis, une espèce autonome.

Que P. Laurent n'ait pu connaître, autrement que par la littérature, *Otonycteris*, le fait s'explique par la rareté de l'espèce dans les collections. Mais il est surprenant qu'il ne connaisse pas davantage l'espèce banale qu'est l'Oreillard (*Plecotus auritus*). Il ressort, en effet, du contexte et des figures, que l'auteur ne connaît *Plecotus auritus* que par des descriptions et des illustrations. S'il avait eu une connaissance directe de l'Oreillard, qu'il s'agisse de la forme nominale ou bien de la forme *christiei*, Laurent eût été immédiatement frappé par les pro-

(1) Monatsberichte k. preuss. Akad. Wissensch., Berlin, 1859, p. 233.

(2) A. Kœnig. Reisen ou Forschungen in Algerien, Berlin, 1896 (La seconde partie de l'ouvrage « Beiträge zur Ornis Algerien » a seule paru dans un périodique : *Jour. für Ornithologie*, 1895).

portions des oreilles et du corps chez cette espèce. La figure entière qu'il donne du spécimen (Pl. XIV) d'El-Goléa montre immédiatement que le rapport corps-oreilles n'est pas celui d'un animal du Genre *Plecotus*.

Les figures (p. 409) comparatives des oreilles d'un *P. auritus* et du spécimen d'El-Goléa (forme générale, dimensions, tragus, insertion du bord externe) montrent également que le Chiroptère d'El-Goléa n'est pas un *Plecotus*. Par contre ses caractères cadrent parfaitement avec ceux d'*Otonycteris*. Ce qui est dit de sa coloration confirme qu'il ne s'agit pas d'un Oreillard. La teinte d'*Otonycteris* est en effet tout à fait claire, « désertique », comme l'est celle d'un Fennec, très éloignée par conséquent des teintes de *Plecotus auritus*, même éclaircies comme elles le sont dans la forme *christiei*.

Enfin à s'en tenir aux seules dimensions de *P. auritus* et d'*Otonycteris*, qu'elles soient données par le Dr Laurent lui-même ou par les différents auteurs (1) aucune confusion n'est possible entre les deux espèces. Qu'il suffise de comparer la longueur de l'avant-bras (mesure classique et facile à prendre correctement) chez l'une et chez l'autre : on constate une différence de 2 centimètres en chiffres ronds. Semblable écart est énorme pour un animal du groupe des Microcheiroptères. Laurent déclare n'avoir pu examiner ni le crâne, ni la denture du spécimen qu'il décrit. Nous ne rappellerons donc pas les différences crâniennes, ni dentaires qui séparent les deux Genres.

Conclusion. — Le Cheiroptère d'El-Goléa, objet de l'étude du Dr Laurent n'est ni une sous-espèce nouvelle de *Plecotus auritus*, ni une espèce nouvelle du Genre *Plecotus*. Il se rapporte au Genre monospécifique : *Otonycteris* (2) décrit en 1859, connu d'Ouargla depuis 1880, et dont la présence à El-Goléa est très normale, bien qu'inédite. Les considérations d'ordre géographique qui figurent à la fin de l'étude de Laurent sont non avenues puisque basées sur des déterminations inexactes.....

A ces erreurs notre collègue pourrait, nous tenons à le souligner, répondre qu'il s'est laissé égarer par une détermination à lui étrangère. Le point de départ de son travail est en effet une détermination imputée à Lavauden, et qui désignait le Cheiroptère d'El-Goléa sous le nom de *P. auritus christiei*. Cette détermination hâtive ou provisoire, Lavauden avait eu, lui, la prudence de ne pas la publier.

---

(1) Les mensurations de 4 spécimens d'*Otonycteris* sont données par Dobson in *Bull. Soc. Zool. France*, Séance du 14 décembre 1880 (paru en 1881) et d'autres figurent in Anderson et de Winton, Zoology of Egypt, Mammalia, p. 119.

(2) En dépit de certains caractères de convergence, *Otonycteris* ne se rapproche pas tant du genre *Plecotus*, que des véritables Vespertilioninés tels que *Eptesicus*.

Sur une nouvelle espèce de Laminariacée de Mauritanie *Ecklonia Muratii* nov. sp.

par Jean Feldmann.

L'existence d'une Laminariacée du genre *Ecklonia* Hornem. sur la côte occidentale d'Afrique, des Canaries au Sénégal, est connue depuis longtemps et les auteurs sont généralement d'accord pour rapporter cette algue à l'*Ecklonia exasperata* (Turner) J. Agardh (*E. radiata* (Turn.) J. Ag. var. *exasperata* (Turn.) De Toni), espèce décrite d'Australie et qui se retrouve en Nouvelle-Zélande, au Chili et au Cap de Bonne Espérance.

Néanmoins, J. G. Agardh (Species Algarum, I, 1848, p. 147) fait, à propos de l'*E. exasperata,* la remarque suivante : « Forma senegalensis quam ad hanc speciem refert Montagne, forsan diversa est ».

Au cours d'un récent voyage en Mauritanie, M. Marc Murat, membre de la Mission d'études de la biologie des Acridiens, a eu l'occasion d'observer le 22 janvier 1937, un *Ecklonia* dans la région d'Aguerguer, à une cinquantaine de kilomètres au nord de l'extrémité du Cap Blanc, sur la face occidentale, tournée vers l'Océan, de la presqu'île de ce nom.

Cet *Ecklonia* était abondant sur une terrasse de grès éboulées, découvrant en partie dans l'intervalle entre deux vagues. M. Murat, en ayant recueilli quelques exemplaires, a bien voulu me les remettre.

L'examen de ces échantillons m'a permis de constater que cet *Ecklonia* est différent de l'espèce australienne à laquelle on rapporte généralement l'algue de la côte occidentale d'Afrique.

Il s'agit d'une espèce nouvelle bien distincte de toutes les autres espèces décrites du genre *Ecklonia* et que j'ai le plaisir de dédier à M. M. Murat sous le nom d'*Ecklonia Muratii.*

Les échantillons de Murat, récoltés en place et non en épave, sont pourvus de leur base, ce qui m'a permis de constater un caractère important, à savoir, l'existence de stolons cylindriques, rampants, ramifiés, portant à leur extrémité de jeunes frondes stipitées. De tels stolons n'existent que chez une espèce du Japon : *Ecklonia stolonifera* Okamura qui d'ailleurs se distingue facilement de l'*Ecklonia Muratii* par la forme de sa lame, à surface gaufrée et dépourvue des aiguillons triangulaires

qui hérissent celle de l'*E. Muratii*. L'existence de ces stolons distingue nettement l'*Ecklonia Muratii* de l'*Ecklonia radiata* et des formes qui y ont été rattachées et pour lesquelles les auteurs ne signalent pas de tels stolons.

Un caractère anatomique important distingue de plus, l'*Ecklonia Muratii* de ses congénères.

Alors que tous les autres *Ecklonia* présentent dans le stipe des canaux mucifères disposés en un ou plusieurs cercles concentriques dans la région corticale, je n'en ai observé aucun dans le stipe de l'*Ecklonia Muratii*.

Cette nouvelle espèce diffère de plus de l'*Ecklonia exasperata* avec laquelle elle semble avoir été confondue, par sa fronde à lame plus étroite, à folioles marginales lancéolées, dentées mais non lobées, ni ramifiées. Elle en diffère également par la moelle du stipe qui, en section transversale, présente une forme circulaire et non elliptique.

Il est probable que les *Ecklonia* des Canaries et du Sénégal rapportés jusqu'ici à l'*Ecklonia exasperata* (Turn.) J. Ag., devront être attribués à l'*Ecklonia Muratii*, le véritable *Ecklonia exasperata* restant localisé dans l'Hémisphère austral.

Je me réserve de revenir ultérieurement sur cette intéressante espèce pour en donner une description morphologique et anatomique détaillée, accompagnée de figures et je me contente, dans cette note préliminaire, d'en publier la diagnose suivante :

Ecklonia Muratii Feldmann nov. sp.
Frons stipitata, hapteribus ramosis substrato adnata.

Stipes erectus, ad basim stolonibus repentibus, ramosis, apice frondes stipitatas emittentibus praeditus.

Stipes solidus laevis, 7 mm. et ultra diam., usque ad 10-14 cm. longus, subcylindricus, in parte superiore paullulum compressus, lacunarum muciferarum expers, medulla in sectione transversali rotundata.

Lamina lanceolata, usque ad 60 cm. longa et 5-6 cm. lata, in juventute integra, dein spinulis marginalibus intructa ; adulta, foliolis marginalibus simplicibus, lanceolatis vel falcatis usque ad 15-18 cm. longis et circa 2-3 cm. latis, e transformatione spinularum ortis, praedita.

Paginae utraque laminae foliolaeque spinulis conicis exasperatae.

Sori.....

Species distinctissima, ab aliis *Eckloniae* speciebus, stipite lacunarum muciferarum experti, facile distinguenda.

Ab *E. radiata* (Turn.) J. Ag. var. *exasperata* (Turn.) De Toni ex Ocea-

no Australi differt frondibus stoloniferis. Ab *E. stolonifera* Okamura ex oris Japoniae, laminis spinulis instructis, planis (haud undulato-bullosis) recedit.

Habitat in Oceano Atlantico, in oris Mauritaniae, ad Caput Album (Cap Blanc) ubi detexit, mense januario 1937, M. Murat.

Forsan eadem ac alga ad oras Fortunatarum Insularum et Senegambiae huc usque sub nomine *E. radiatae* var. *exasperatae* notata.

Achevé d'imprimer le 16 juillet 1937

Le Secrétaire général,
gérant du Bulletin,
J. FELDMANN.